

Suite à l'Assemblée Générale, les parents ont statué sur la composition des bureaux OGEC et APEL pour l'année scolaire 2022-2023.

Veillez trouver ci-dessous la composition du bureau APEL et du bureau OGEC.

<u>APEL</u>	
Présidente	Tatiana BOURGAUD
Vice-présidente	Anaïs BOURNEUF
Trésorière	Ariane GUESNERIE
Vice-trésorière	Emilie GESLIN
Secrétaire	Sophie GRAFFIN
Vice-secrétaire	Gaëlle CLODIC
Membre	Christophe BEUDARD
<u>OGEC</u>	
Présidente	Sandra LAURENT
Vice-présidente	Coralie CROISSANT
Trésorière	Bénédicte SIMON
Secrétaire	Claire CROISSANT
Membres	Cédric BARRE Anthony LAUNAY Manuela VIEL

Le rôle de l'APEL :

L' APEL agit et s'implique dans la vie de l'école à travers les différentes manifestations auxquelles elle contribue. L'association a aussi la responsabilité de représenter les parents au sein de l'école et de la commune.

Le rôle de l'OGEC :

L'OGEC a pour but d'offrir les conditions matérielles optimales qui permettent la réalisation du projet éducatif de l'école.(salaire des employés OGEC, factures d'eau et d'électricité, rénovation des locaux...) .

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez intégrer des commissions même si vous ne faites pas partie de l'APEL ou de l'OGEC.

Les bureaux APEL - OGEC